

## RCR (Racing-Club de Rethondes)

Pour la rentrée de septembre, l'entraînement des équipes de jeunes et de l'équipe des Vétérans reprendra. Le RCR se dote d'un nouveau bureau.

Les inscriptions sont ouvertes. Contact : Virginie VELLEROT – tél 06.46.10.64.74.

Un grand merci à M. LECOUTRE pour son action en tant que Président du RCR depuis de très nombreuses années. Il restera bien évidemment un membre actif pour assurer une continuité pour le plus grand bonheur des joueurs et de leurs supporters.

## Ecole

### Travaux




Durant cet été, l'éclairage de l'école va être rénové pour passer en « Led » dans toutes les classes, les couloirs et la salle de motricité. Le dortoir disposera d'un système à variation de tension pour moduler la puissance lumineuse.

Cette installation complète l'engagement de la commune d'améliorer le bilan environnemental et permettra une réduction significative des impacts liés à la

consommation d'énergie.

### Kermesse de l'Ecole

La Kermesse de l'Ecole organisée par l'APE s'est déroulée le 24 juin et a remporté un franc succès avec de nombreux participants. Les enfants étaient ravis. Pour suivre les activités de l'APE,  Ape Rethondes.

## Infos CCLO

### Permanences des Lisières de l'Oise

**Impôts Finances Publiques** : chaque vendredi sans rendez-vous

**CAUE – Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement** : les 4<sup>èmes</sup> mardis de chaque mois sur rendez-vous au 03.44.42.72.25

**ADIL Conseil Juridique Logement** : le 3<sup>ème</sup> après-midi de chaque mois

**ADIL Info Energie** : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois sur rendez-vous au 03.44.48.61.30 ou 03.44.42.72.25

**CIDFF Conseil Juridique Famille** : les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi après-midi de chaque mois sur rendez-vous au 07.68.31.16.26

**CMA- Accompagnement Entreprises Artisanales** : Tous les jeudis sur rendez-vous au 03.44.42.72.25.

### Récupérateurs d'eau de pluie

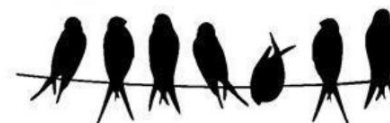
Un récupérateur d'eau de pluie est une excellente solution pour arroser le jardin et les plantes. En installant un récupérateur d'eau, vous contribuerez à la préservation de l'environnement en évitant le gaspillage de l'eau potable mais vous pourrez aussi réaliser des économies sur votre facture d'eau.

Des récupérateurs d'eau seront bientôt disponibles à la CCLO (La date et le prix seront communiqués prochainement)



# Le fil

n°9  
2<sup>ème</sup> trim. 2023



rethondois

plus d'information ... [www.rethondes.fr](http://www.rethondes.fr)

Bulletin trimestriel d'information de la Commune de Rethondes

## Infos communales et locales ...

### La cérémonie du 14 juillet

Vous êtes cordialement invités à participer à la Cérémonie du 14 juillet qui se tiendra Place de l'Eglise à 11h ainsi qu'au pot de l'amitié qui aura lieu Salle Henri Lhoir à l'issue de la cérémonie.

### Urbanisme

Nous vous informons qu'à compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, l'instruction des dossiers d'urbanisme sera réalisée par la CCLO, la convention signée avec l'ARC n'ayant pas été reconduite.

### Infos sur l'emploi dans notre région du grand compiégnois

Un nouveau site est à présent accessible pour les personnes en recherche d'emploi. Vous pouvez trouver un emploi grâce à la plateforme de l'emploi de l'ARC. Plus de 12 000 offres sont disponibles sur Compiègne et ses environs.

Vous pouvez également télécharger votre CV sur la plateforme. Plus d'infos sur <https://emploi.agglo-compiegne.fr/>

### Arrêté sécheresse du 20 juin 2023 réglementant l'usage de l'eau dans l'Oise

La situation ne s'étant pas améliorée, la Préfète a pris un nouvel arrêté renforçant les mesures de restrictions avec le passage de notre secteur en crise. Il est à présent interdit d'arroser les jardins potagers entre 9h et 20h, de vidanger les plans d'eau et piscines privées et de laver les véhicules (sauf impératif sanitaire en station professionnelle)

La situation actuelle doit nous inciter à réduire dès à présent et durablement, nos consommations, y compris sur les usages du quotidien (par exemple : installer des réducteurs de pression d'eau, utiliser les appareils de lavage à plein, privilégier les douches...).

La Préfète en appelle à la vigilance et à la responsabilité de tous afin de réduire leur consommation et ainsi préserver notre ressource en eau potable. Ces mesures de bon sens et de sobriété de notre consommation d'eau sont l'affaire de chacun et peuvent permettre de préserver de façon efficace cette ressource.



## Cadre de vie

### Dépôts sauvages



La Municipalité est particulièrement attachée à préserver et à améliorer le cadre de vie de notre village mais chacun d'entre nous doit également se sentir concerné.

Aussi, nous vous rappelons qu'il est rigoureusement interdit de déposer vos déchets verts ou autres sur un terrain privé ou en milieu naturel, comme par exemple les dépôts que nous avons à déplorer sur le côté gauche de la sente qui conduit au lieu-dit « La

Baignade ».

Le ramassage des déchets verts, jusqu'à trois contenants, a lieu tous les vendredis, sauf au mois d'août. Vous pouvez également les déposer en déchetterie.

### Conteneur jaune



Nous vous rappelons que le ramassage des conteneurs jaunes se fait le vendredi tous les quinze jours. Par respect pour les personnes en charge du ramassage, les déchets ne doivent pas être déposés à même le sol.

**Petit rappel :** Dans ce conteneur, vous pouvez mettre tous vos emballages ménagers : **Tous les emballages en plastique :** bouteilles et flacons avec bouchons, pots de yaourt, crème fraîche..., barquettes alimentaires en plastique ou polystyrène, assiettes, verres et couverts en plastique, tubes, sacs en plastique, suremballages plastique de bouteille, sachets, films plastiques...

**Tous les emballages en métal :** boîtes de conserve, canettes, barquettes aluminium, aérosols, capsules de café...

**Tous les emballages en papier et en carton :** briques alimentaires, cartons de pizza, boîtes à œufs, sachets en papier...

**Tous les papiers :** journaux, enveloppes, courriers, magazines, livres...

Pas besoin de nettoyer les emballages, il suffit de les vider !

Les emballages sont à déposer **en vrac sans sac, aplatis, séparés** les uns des autres.

Vous pouvez retrouver les consignes de tri sur <https://ccloise.com/services/collecte-des-dechets/consignes-de-tri/>

### Compostage obligatoire



Comme vous le savez à compter du 1<sup>er</sup> janvier prochain, les particuliers auront l'obligation de trier leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, résidus du jardin, marc et filtres à café usagés, coquilles d'œufs...). Aussi, la CCLO propose à la vente des composteurs en bois (820 l) ou en PVC (800 l) au prix de 40 € (grâce à une aide à l'achat de 50 %).

Le règlement se fait en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor Public. Prévoir un justificatif de domicile.

### Animations, sports, loisirs ...

#### ASCLR (Ass. pour le Sport, la Culture et les loisirs de Rethondes)



L'escapade sportive culturelle et gourmande qui s'est déroulée le dimanche 11 juin a connu un vif succès puisqu'elle a rassemblé 27 membres de l'ASCLR. La visite du Louvre/Lens nous a permis de découvrir de magnifiques tableaux de peinture consacrés à la nature.

Après les joyeuses agapes au restaurant « Le Briquet », une visite guidée au centre historique minier « Fosse Delloye » à LEWARDE a été effectuée. Un grand merci à Eddy PERDRIEU qui a apporté une contribution fort précieuse à l'organisation de cette escapade au long cours.

### Gymnastique Adultes

Les cours de gymnastique reprendront le 12 septembre sous la houlette de Madame LARMOYER Dominique dans la salle Henri Lhoir chaque mardi de 18h à 19h.

Les adeptes à cette discipline lors de la saison 2022/2023 ont apprécié la gentillesse et la compétence de cette animatrice qui dispensera deux cours gratuits les 12 et 19 septembre avant d'assumer les cours officiels. Nous comptons sur votre fidélité. N'hésitez pas à parrainer des membres de votre famille ou des amis. Contact : Dominique LARMOYER Tél. : 06.86.40.13.99 Email : [dominique.larmoyer@orange.fr](mailto:dominique.larmoyer@orange.fr)

**Important :** Une nouvelle activité vous est proposée à partir de septembre chaque mercredi à 19h00 dans la salle Henri Lhoir. Durant une heure, de la danse « de salon » sera dispensée (Boléro, Rock, Chacha, Samba, Mambo, Paso Doble...). Si cela vous intéresse, la pré-inscription est ouverte. Contact : mail [pascal-navarro@wanadoo.fr](mailto:pascal-navarro@wanadoo.fr) – tél : 06.90.64.39.92

### Comité des fêtes

#### Activités organisées depuis le 1<sup>er</sup> avril :



De nombreuses activités ont été organisées depuis le 1<sup>er</sup> avril par le Comité des Fêtes comme l'atelier de Pâques, la chasse aux œufs, la brocante, le Festival International Folklorique et l'aide à l'organisation des 4 jours de Dunkerque Grand Prix des Hauts de France avec le concours de bénévoles que nous remercions vivement.

#### Rappel des festivités prévues jusqu'à fin septembre :

**Le mardi 11 juillet à 20H30 :** Festival des Forêts avec la participation du Comité des fêtes et de l'ASCLR : Sonate Arpeggione (réservation sur le site <https://festivaldesforets.fr>)

**Le vendredi 14 juillet :** Repas et jeux divers (Course à sac, tir à la corde, pinata...)

**Le dimanche 17 septembre : BROCANTE :** Le temps n'ayant pas été au rendez-vous lors de la brocante du 7 mai, Le Comité des Fêtes vous propose une nouvelle brocante le 17 septembre 2023 sur laquelle il réserve un emplacement gratuit aux personnes qui étaient inscrites à celle du 7 mai (même métrage que celui réservé pour la brocante du 7 mai. Inscription jusqu'au 15 juillet 2023 avec tous les documents demandés). Emplacement payant pour les autres participants (Inscription jusqu'au 12 septembre 2023).

**A partir du mois d'août :** Des ateliers seront organisés pour réaliser des décorations de Noël pour notre village.

**Petite recherche :** Nous sommes à la recherche d'informations sur le Comité des Fêtes depuis 1985 : photos, anecdotes, noms d'anciens membres du Comité des fêtes...

Vous avez des infos à nous communiquer ou vous souhaitez devenir Bénévoles au sein du Comité des Fêtes, envoyez un message sur l'adresse email suivante : [cdt.rethondes@gmail.com](mailto:cdt.rethondes@gmail.com)

